

## FICHE DESCRIPTIVE DE MESURES

<b>Titre</b>	Mesures préparatoires durant l'orientation professionnelle Art.15 LAI <b>532/905.051.2</b>
<b>Mesure</b>	Mesure de réadaptation professionnelle
<b>Type de mesure</b>	Mesure d'orientation professionnelle. Déterminer sur <i>3 mois</i> la capacité d'une personne à reprendre un emploi dans l'économie. La mesure peut être réalisée en français et en allemand.
<b>Prestations, moyens et méthodes</b>	L'orientation professionnelle sert à déterminer le profil, en évaluant les capacités, les intérêts et les dispositions pour l'exercice d'une activité professionnelle qui soit compatible avec l'atteinte à la santé.  Elle vise les personnes qui sont limitées dans le choix d'une profession ou dans l'exercice de leur activité antérieure en raison de l'atteinte à leur santé. L'orientation professionnelle se compose de conseils spécialisés sous forme d'entretiens, d'évaluations scolaires et de stimulations des compétences professionnelles et personnelles dans le cadre de tâches liées à l'immersion en l'entreprise de pratique commerciale.
<b>Objectifs</b>	<p><b>Objectif général :</b>  <b>Axes principaux du savoir-être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer l'endurance physique, psychique et cognitive</li> <li>• Evaluer la compétence sociale</li> <li>• Evaluer la motivation au travail</li> <li>• Evaluer sa capacité à structurer une journée de travail</li> <li>• Evaluer sa compréhension des consignes</li> <li>• Evaluer sa capacité à s'accoutumer aux processus de travail</li> <li>• Evaluer sa capacité à travailler à un taux d'employabilité</li> </ul> <p><b>Descriptif des objectifs en annexe du document.</b>  Nous travaillerons uniquement 2 composantes des objectifs du savoir-faire qui seront déterminés en accord avec le/la conseiller/ère parmi les 7 proposés. Une poursuite peut être envisagée selon le cas.</p> <p><b>Axes principaux du savoir faire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les compétences en comptabilité</li> <li>• Evaluer les compétences en achats</li> <li>• Evaluer les compétences en vente</li> <li>• Evaluer les compétences en marketing et promotion des ventes</li> <li>• Evaluer les compétences en ressources humaines</li> <li>• Evaluer les compétences en secrétariat</li> <li>• Evaluer les compétences en gestion de projet</li> </ul> <p><b>Objectifs séquentiels :</b> sur demande</p>

<b>Processus organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnant/e s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre</li> <li>• L'accompagnant/e renseigne régulièrement le/la conseiller/ère AI concerné/e sur le développement de la mesure. Il/Elle signale de suite au/à la conseiller/ère AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires</li> <li>• L'accompagnant/e s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure</li> <li>• En fin de mesure, l'accompagnant/e rédige un bilan final à l'attention de l'OAI</li> </ul>
<b>Responsable organisateur des mandats</b>	<b>Les mandats sont à adresser à (organisme porteur/responsable):</b> Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:pierre.nuoffer@fristart.ch">pierre.nuoffer@fristart.ch</a> , ☎ 026 305 27 78
<b>Résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport final d'entretien après le dernier entretien sur le niveau de mobilisation personnel, ainsi que sur les moyens que se donne la personne assurée pour maintenir / retrouver une employabilité lui permettant de subvenir à ses besoins financiers</li> <li>• Ce rapport inclut les démarches entreprises par la personne assurée durant la mesure pour retrouver du travail</li> <li>• Ce rapport est cosigné par le/la coach et la personne assurée</li> </ul>
<b>Lieux d'exécution</b>	Après des entreprises concernées ou dans les locaux du CPI, auprès de la mesure fri start
<b>Accessibilité des lieux</b>	Via escaliers, rampe pour handicapés et ascenseur
<b>Coût</b>	CHF 3'700.00/mois
<b>Responsable financier</b>	<b>Emel Oezen</b> , Responsable finances, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:emel.oezen@cpi.ch">emel.oezen@cpi.ch</a> , ☎ 026 305 27 75
<b>Horaire</b>	Selon cadre de l'entreprise et adaptable selon besoin
<b>Dates</b>	En tout temps, toute l'année. Dès annonce de mandat par le/la référent/e AI, l'accompagnant/e (coach) organise un premier rendez-vous directement avec la personne assurée. A la suite de ce rendez-vous, l'accompagnant/e (coach) confirme son intérêt et le/la référent/e le mandat.
<b>Fermetures annuelles</b>	2 semaines entre Noël et Nouvel An
<b>Encadrement au quotidien</b>	<b>Les mandats sont à adresser à (responsable des mandats) :</b> Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:pierre.nuoffer@fristart.ch">pierre.nuoffer@fristart.ch</a> , ☎ 026 305 27 78
<b>Suites ou cumul avec d'autres mesures</b>	(Si vous offrez d'autres mesures pour des personnes assurées AI)

<b>Site internet</b>	<a href="http://cpi.ch">cpi.ch</a>
----------------------	------------------------------------